

CYCLE CONTRÔLE DE GESTION

Développer ses compétences en contrôle de gestion

4 JOURS, 28 HEURES

GESTION ET FINANCES LOCALES

CODE : GCY42

Objectifs de la formation

- Comprendre les spécificités, enjeux et contraintes du contrôle de gestion en collectivités
- Acquérir les méthodes, outils, réflexes et bonnes pratiques
- Construire vos outils de pilotage de la performance
- Organiser et animer votre démarche globale de pilotage des indicateurs de performance

Public concernés

- Directeur du contrôle de gestion ; Contrôleur de gestion ; Directeur des Finances ; Responsable administratif et financier ; Contrôleur interne ; Auditeur interne

Dates

- Bordeaux
16-19/06/2020
20-23/10/2020
- Nantes
16-19/06/2020
20-23/10/2020
- Lyon
16-19/06/2020
20-23/10/2020

Critères d'admission

Module 1

Comprendre les concepts et les évolutions de la fonction contrôle de gestion

- Comptabilité publique, contrôle interne et contrôle de gestion : différencier leurs rôles, objectifs et finalités
- Passer du contrôle de gestion au pilotage

Initier les démarches et structurer les outils du contrôle de gestion

- Déployer une démarche de contrôle de gestion et de pilotage dans votre établissement
- Intégrer les méthodes et outils supports à votre démarche
- Structurer le dialogue de gestion entre élus, direction générale et directions de services

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les cycles se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue du cycle.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Communes < 40 000 habitants 2 060,00 €HT
- Communes > 40 000 habitants, autres établissements

Implanter et déployer le contrôle de gestion dans une collectivité

- Positionner le contrôle de gestion dans l'organisation
- Bien cerner la culture de gestion et de performance de votre collectivité
- La fiche de poste du contrôleur de gestion
- Mesurer le retour sur investissement du contrôle de gestion

Module 2

Le préalable à toute démarche de construction de tableau de bord : définir vos objectifs de pilotage interne

- Des acteurs différents, des besoins différents et des types de pilotage différents

Déterminer vos indicateurs de pilotage et de performance

Concevoir des tableaux de bord appropriés aux besoins de votre collectivité

- Distinguer tableau de bord et bilans d'activités
- Les clés de la conception d'un bon tableau de bord
- Exemples de nouvelles générations de tableaux de bord
- Exercices d'application

**De la production des tableaux de bord
au système d'information décisionnel
(S.I.D.) : organiser et animer la
démarche globale**